

FICHE FILIÈRE

Filière Porcine

La production porcine à La Réunion s'établit à 11 436 tonnes équivalent carcasse en 2024, couvrant ainsi la quasi-totalité des besoins locaux en viande de porc fraîche. La demande en viande congelée reste couverte presque exclusivement par les importations. L'essentiel de la production provient de la Coopérative des Producteurs de Porcs de La Réunion (CPPR) et de ses 180 éleveurs, répartis dans 129 exploitations. Ces dernières années, l'élevage porcin s'est concentré, le cheptel augmente alors que le nombre de producteurs diminue. En l'espace de dix ans, le cheptel d'une exploitation porcine est passé de 310 à 430 porcs en moyenne.

I. Évolution de la filière à La Réunion

La filière porcine est structurée autour de la Coopérative des Producteurs de Porcs de La Réunion (CPPR) qui a été créée en 1974 avec 14 éleveurs.

L'organisation de la filière s'est faite progressivement.

A la fin des années 1970, suite à la création de l'interprofession ARIBEV (Association Réunionnaise Interprofessionnelle du Bétail, de la Viande et du Lait), l'organisation du marché se met en place.

Des outils d'abattage, de transformation (Sica Viande Pays), et une unité de traitement des déchets sont créés dans les années 80-90.

Au cours des années 2000, l'activité logistique se développe : destruction des déchets hauts risques, développement des gammes de produits.

II. Les acteurs de la filière et sa gouvernance

La Coopérative des Producteurs de Porcs de La Réunion (CPPR)

Située à Saint-Pierre, la CPPR regroupe 129 exploitations adh-

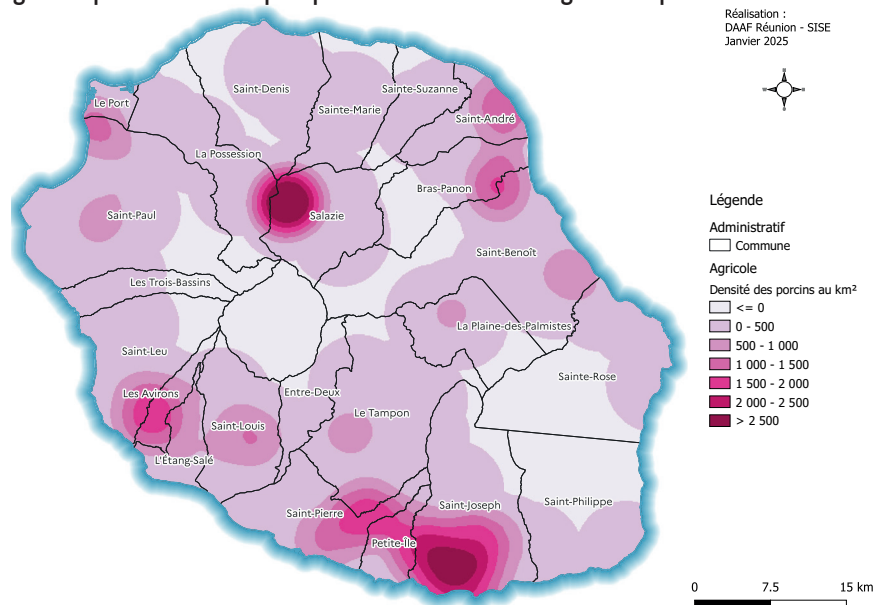
rentes. La structure supervise l'ensemble des actions de la filière : elle organise la production, la collecte, l'abattage, la transformation, et la vente. La coopérative conseille les éleveurs et assure l'approvisionnement en matériel d'élevage, produits vétérinaires ou animaux reproducteurs.

Les éleveurs de la filière organisée

En 2024, 180 éleveurs répartis dans 129 exploitations font partie de la filière organisée qui représente 89 % de la production porcine de l'île. Les deux tiers des élevages sont situés dans les Hauts de La Réunion. (Fig. 1)

La ferme de référence porcine réunionnaise, récemment actualisée, se compose au 1er janvier 2024 de 38 truies naisseur-engraisseur pour 29 porcelets sevrés par truie productive

Fig. 1 - Répartition du cheptel porcin au lieu-dit du siège des exploitations en 2020



Sources : IGN – BD Carto et BD Topo, Agreste – Recensement agricole 2020

par an et 1,3 équivalent temps plein sur l'exploitation.

Les éleveurs indépendants

On compte près de 40 éleveurs indépendants à La Réunion. Ils représentent près d'un quart des éleveurs de la filière et environ un dixième de la production locale. Il s'agit pour la plupart de petites unités, dont certaines vendent directement les carcasses aux charcutiers et d'autres transforment et commercialisent eux-mêmes leur production.

Le Centre Régional d'Insémination Artificielle Porcin (CRIAP)

Le CRIAP produit des semences destinées à l'insémination artificielle. Il joue un rôle clé dans la gestion locale de la génétique porcine et contribue à développer une production 100 % locale, réduisant ainsi la dépendance aux importations de semences.

Avec une capacité d'accueil de 36 verrats, en 2024 le centre a produit 43 000 doses.

Le CRIAP fonctionne avec le personnel mis à disposition par la CPPR.

L'interprofession ARIBEV

L'ARIBEV permet à la filière porcine de La Réunion de définir sa stratégie interprofessionnelle et de la mettre en oeuvre de façon consensuelle entre les provendiers, les producteurs, les transformateurs, les importateurs, et les distributeurs (Fig. 2).

L'interprofession collecte les cotisations de ses membres, et en assure la gestion. Ces fonds permettent de financer des actions pour tirer vers le haut la filière, soutenir le revenu des producteurs et accompagner la mise en marché des produits. Elle assure également la gestion des fonds issus du POSEI qu'elle reverse aux bénéficiaires.

Les outils d'abattage et de transformation

-> La SICA Viandes Pays

Basée à Saint-Pierre, la SICA Viandes

Pays est l'outil de transformation de la production pour la filière organisée. Un peu plus de 60 % de la production y est transformée pour être découpée et conditionnée en barquettes. Les produits sont vendus sous les 4 marques suivantes : Porc Pays, Le Fleuron, Porcidou et Porki (plus de 270 références de produits sont commercialisées transformées).

La production restante, soit 40 % de la production totale est transformée dans le réseau des artisans charcutiers (y compris ceux des grandes et moyennes surfaces).

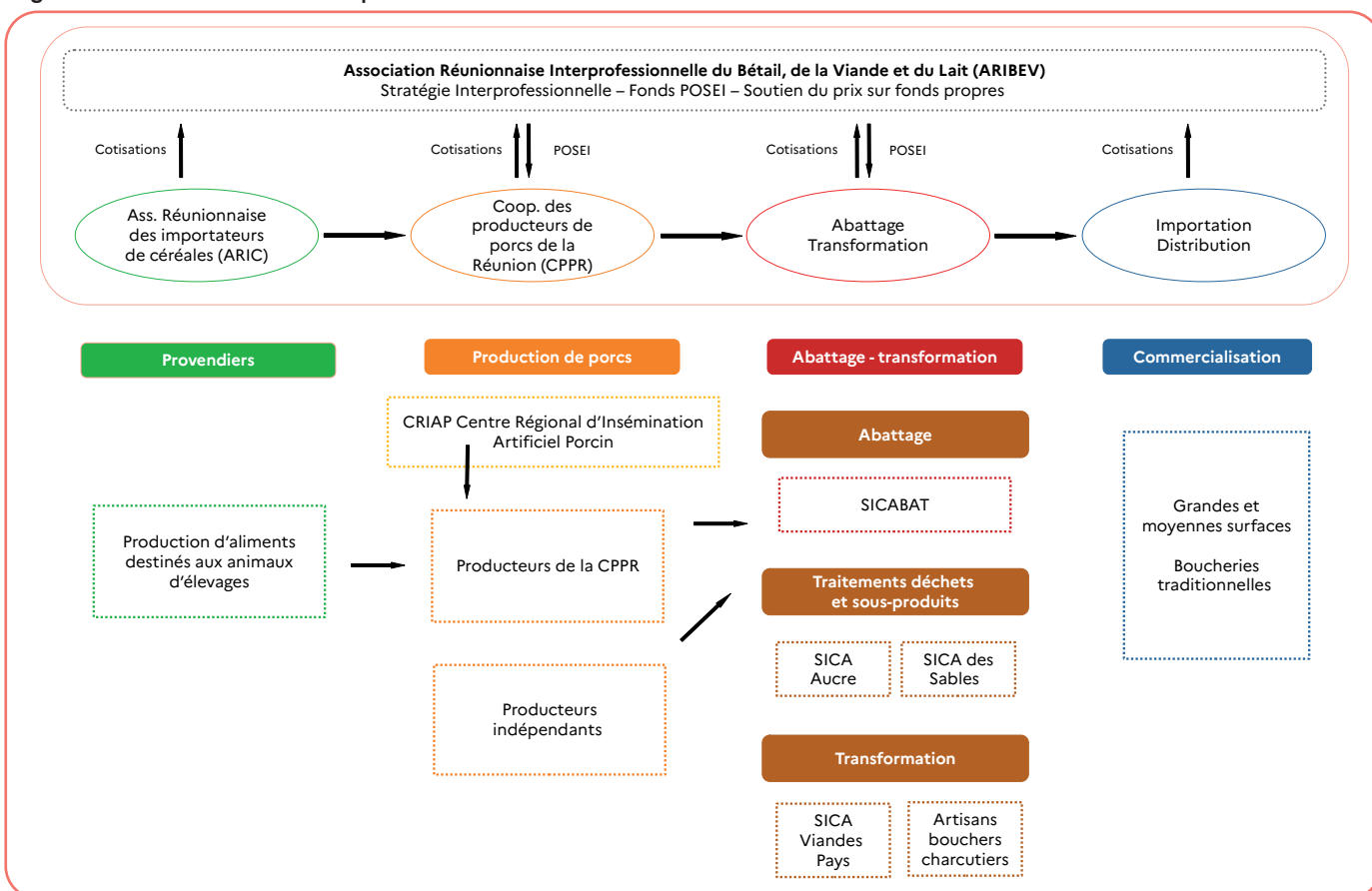
-> SICABAT

Située à Saint-Pierre, c'est l'unique structure d'abattage porcine agréée de l'île. Il permet en 2024 l'abattage de 11 436 tonnes équivalent carcasse de porcins.

-> Les outils de traitement des déchets

Il existe deux unités de traitement des déchets d'abattoirs, d'équarris-

Fig. 2 - Gouvernance de la filière porcine



sage et de sous-produits d'origines animales : la SICA Aucre et la SICA des Sables. Elles se trouvent à l'Etang Salé.

Les organismes de recherche

-> Le RITA

Le réseau d'innovation et de transfert agricole (RITA) est une spécificité des départements d'Outre-mer. Le RITA animal regroupe les acteurs de la filière, et repose sur plusieurs axes : renforcer le lien entre pratiques agricoles et sciences, promouvoir le transfert des résultats via les réseaux de référence d'exploitations agricoles et via la formation, assurer l'acceptabilité des résultats dans les itinéraires technico-économiques et encourager la coopération au sein des filières.

Le RITA a suivi des éleveurs porcins afin de comprendre l'apparition de comportements agressifs chez les cochons. Ce problème étant récurrent et pénalisant pour les résultats des élevages, les chercheurs souhaitent développer un tableau de bord montrant les évolutions de comportements et repérer si certaines conditions d'élevage peuvent être en lien.

-> Le CIRAD

C'est le centre de coopération internationale en recherche agro-nomique pour le développement. Présent à La Réunion depuis 60 ans, le Cirad contribue au développement du territoire et à son rayonnement en océan Indien.

Le CIRAD, en partenariat avec le Groupement de Défense Sanitaire (GDS), la CPPR, et la Chambre d'Agriculture, produit et transmet de nouvelles connaissances qui accompagnent l'innovation et le développement de la filière, notamment dans les domaines de la santé animale et de l'économie circulaire.

Le CIRAD a lancé un programme de coopération internationale en bio-

sécurité. Le programme, déployé de 2022 à 2025, vise à maîtriser la peste porcine africaine (une maladie virale très contagieuse des porcs contre laquelle il n'existe pas de vaccin).

Les autres acteurs

-> Provençiers

L'URCOOPA (l'Union Réunionnaise des Coopératives Agricoles) est adhérente à l'interprofession par l'ARIC. Il fournit l'aliment concentré aux éleveurs ainsi qu'un appui technique permettant d'optimiser les plans d'alimentation (voir Fig. 2)

-> Chambre d'agriculture

Des conseillers mènent des visites sur les exploitations afin de fournir des références techniques et économiques aux éleveurs. La cellule diversification animale cherche à varier les sources de revenus des éleveurs. Au sein de cette cellule, des conseillers porcins proposent un appui technique aux élevages. Celui-ci permet d'optimiser la gestion de l'exploitation, notamment grâce au dispositif de gestion technico-économique du troupeau des truies.

-> GDS

Accompagne les élevages sur le plan sanitaire, pour la filière porcine le GDS a organisé des formations sur

la biosécurité en élevage de porcs. Ces formations amènent les éleveurs à être capable de concevoir un plan de biosécurité et à mettre en oeuvre les bonnes pratiques d'hygiène.

III. La production

Les chiffres de la production

En 2024, la filière porcine a abattu 11 436 tonnes équivalent carcasse, dont 10 470 tonnes sont issues de la CPPR.

Cela représente environ 128 400 porcs charcutiers.

La production de viande porcine dans les comptes de l'agriculture

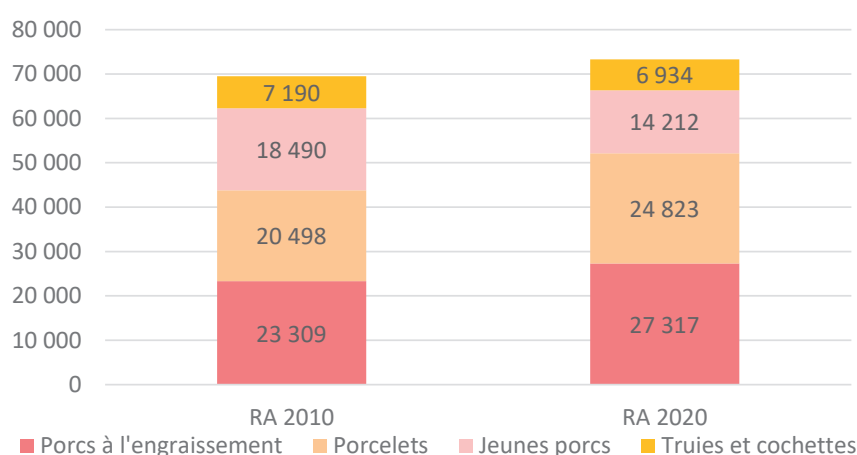
En 2023, la valeur de la production porcine représentait 38,95 millions d'euros en tenant compte des soutiens publics du POSEI à la filière. Elle représente 22 % de la valeur générée par les filières animales et 8 % de la valeur totale de la production agricole de La Réunion.

Les exploitations porcines

Entre 2010 et 2020, l'élevage porcin se concentre à La Réunion. Alors que le nombre d'exploitations élevant des porcs passe de 223 à 171, soit une diminution de 23 %, le cheptel total augmente de 6%. (Fig. 3)

En 2020, la moitié des producteurs disposent d'un cheptel de plus de 400 porcs contre seulement un

Fig. 3 - Evolution du cheptel porcins entre 2010 et 2020



Sources : Recensements agricoles 2010 et 2020

quart en 2010. (Fig. 4)

Les élevages porcins réunionnais sont des ateliers de type naisseurs-engraisseurs. Très peu sont uniquement naisseurs ou engraisseurs.

L'élevage porcin devient une activité de spécialisation. En 2020, pour près de 70 % des élevages la production porcine génère les deux tiers de leur PBS (contre 40 % des élevages en 2010). (Voir définition PBS)

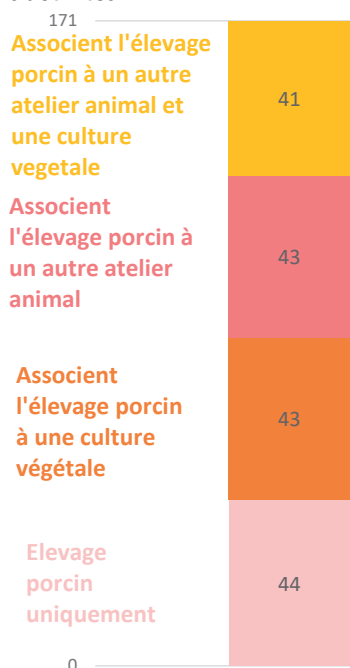
Même si la production porcine occupe une place centrale dans ces exploitations, les trois quarts diversifient leurs activités. Seulement un quart se consacrent exclusivement à l'élevage porcin. (Fig. 5)

Les producteurs associent souvent l'atelier porcin à la culture de la canne, l'élevage de volailles ou encore de bovins.

La taille des élevages varie assez peu en fonction de leurs différentes activités. Les plus diversifiés élèvent en moyenne 30 truies reproductives contre 37 pour les autres exploitations.

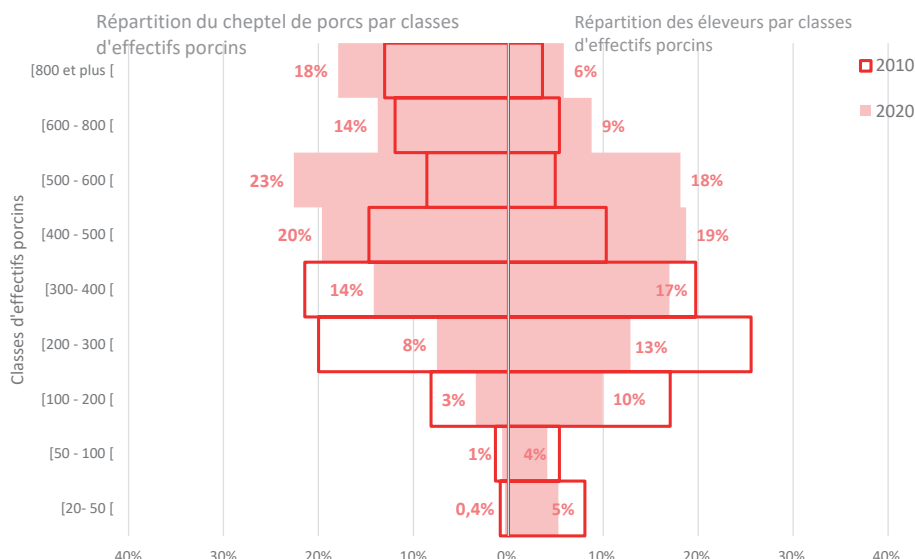
La concentration des élevages

Fig. 5 - Exploitations porcines selon leurs activités



Source : Recensement Agricole 2020

Fig. 4 - Répartition des élevages par classes d'effectif de porcs en 2010 et 2020



Sources : Recensements agricoles 2010 et 2020

porcins entraînent de plus grands besoins en main d'oeuvre. Une exploitation porcine emploie en moyenne 2,5 équivalent temps plein contre 1,6 pour l'ensemble des exploitations réunionnaises.

IV. Le marché de la viande porcine

Le marché local

La filière porcine est bien ancrée sur le marché. La production de la filière organisée s'écoule de la façon suivante :

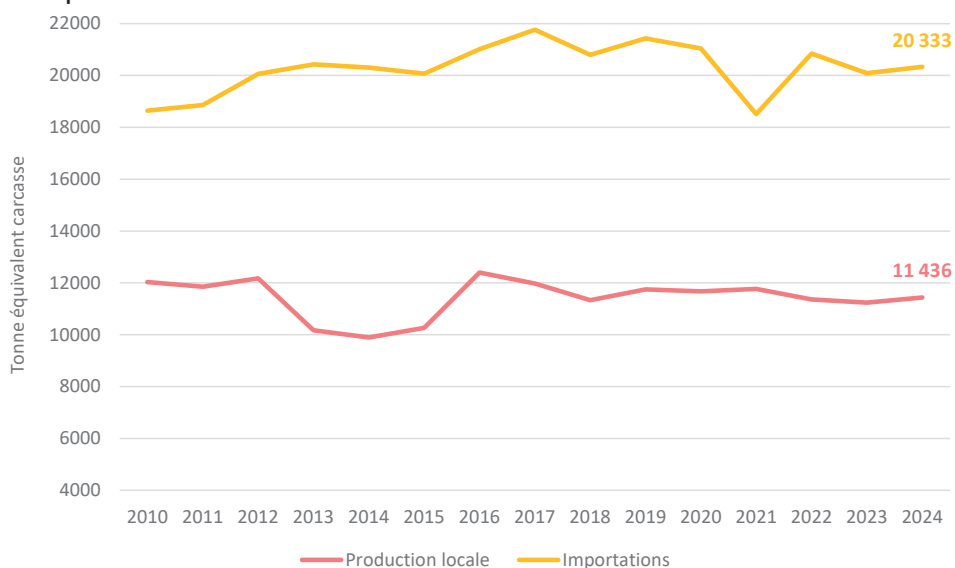
- plus de 60 % alimente la grande distribution
- près de 40 % est distribuée dans le réseau des artisans charcutiers.

La production de la filière évolue positivement mais lentement depuis 2018. On estime qu'en 2024 la production locale couvre 95 % des besoins du marché en frais et 36 % en tenant compte du congelé.

Importations

Les volumes de viande porcine (graisse de porc, viandes fraîches,

Fig. 6 - Evolution des abattages contrôlés de porcs et des importations de viande porcine



Sources : DAAF - Statistiques Agricoles Annuelles - Douanes

réfrigérées ou congelées, viandes salées, séchées ou fumées, préparations et conserves de viandes) importés sur l'île ont augmenté de seulement 1 % en 2024 par rapport à 2023, à 20 333 tonnes équivalent carcasse. (Fig. 6)

La moitié de la viande porcine est importée sous forme congelée

(10 218 tonnes), 40 % sous forme de viandes préparées séchées, salées ou fumées (saucisses, saucissons et produits similaires), moins de 10% sous forme de viandes préparées en conserves (conserves de jambons...), enfin, les importations de viande fraîche représentent 3 % des importations.

Perspectives

Dans le plan de Souveraineté alimentaire signé en octobre 2023, les acteurs de la filière porcine se sont fixés comme objectif d'atteindre une production de 12 200 tonnes équivalent carcasse à l'horizon 2030. Ce plan définit 4 responsabilités : économique (équilibre en production locale et importations), sociale (création d'emplois et revenus stables), écologique (préservation des espaces naturels et promotion de l'agroécologie), et sociétale (promotion de l'économie sociale et solidaire et sensibilisation la production locale).

D'un point de vue qualitatif la filière porcine s'engage dans une labellisation « Logo RUP » permettant l'accès aux volumes nécessaires de produits de qualité destinés à la restauration collective.

Par ailleurs la coopérative s'est engagée dans un projet « TOP 2030 », structuré en trois volets. Le premier concerne la mise aux normes des exploitations en matière de biosécurité et de bien-être animal. Le deuxième vise l'amélioration technique des élevages. Enfin, le troisième volet porte sur l'accompagnement à l'installation de nouveaux éleveurs aux normes.

La filière a également un projet de mise en place d'un outil collectif de gestion des effluents d'élevages porcins.

Définitions

Production Brute standard : La production brute standard, par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques et selon leur spécialisation. Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS sont générés par cette production.

L'orientation technico-économiques (OTEX) : L'OTEX est une classification européenne. Ce classement se fait à partir des coefficients de production brute standard (PBS). Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.

L'essentiel sur la filière porcine

171 exploitations élèvent du porc en 2020



PRODUCTION DE PORC EN 2024

11 436 tonnes équivalent carcasse

✓ 95 % des besoins du marché en frais

La filière organisée : 129 exploitations

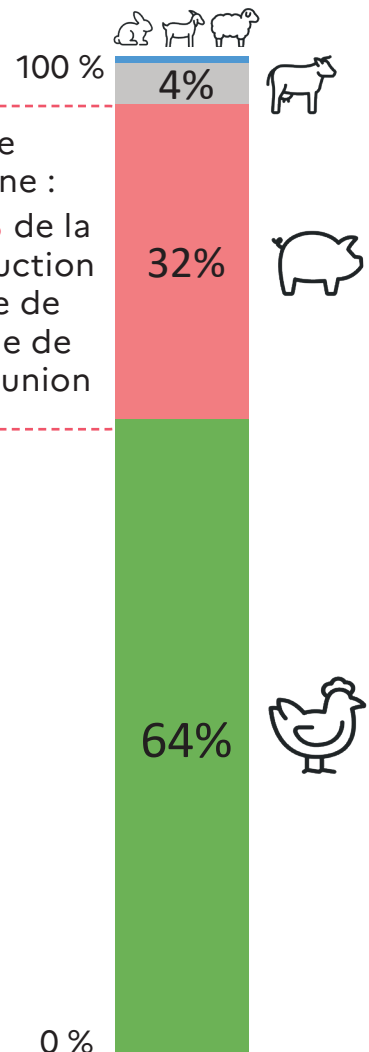
89 % de la production est issue de la filière organisée



20 333

tonnes équivalent carcasse de viande de porc importée en 2024 (viandes congelées, fraîches, fumées, salées et produits préparés à base de viande)

Un tiers de la viande produite à La Réunion est de la viande de porc



Filière porcine : **32 %** de la production locale de viande de La Réunion

La filière porcine génère 22 % de la valeur totale de la production animale

